



Mme le Maire d'Idron
4 Avenue des Pyrénées
64320 Idron

à PAU, le 8 février 2018

Objet : Aménagements cyclables avenue des Arroutourous

Madame le Maire,

L'association « Pau à Vélo » a appris par la presse que la commune d'Idron se lançait dans l'aménagement d'une liaison douce sur l'avenue des Arroutourous, les travaux ayant déjà débuté par la pose d'une passerelle enjambant la voie départementale de contournement de Pau. Nous suivons avec attention cette première réalisation, dont la largeur nous pose question : le croisement de deux vélos semble impossible. De même la rencontre de piétons avec poussettes, fauteuils roulants exigera beaucoup d'adresse et de courtoisie.

Notre association a pour objectif de favoriser les modes de déplacements doux et actifs dans l'agglomération de Pau. Les bénéfices pour la santé d'un exercice physique régulier ne sont plus à démontrer. Le développement de l'usage quotidien du vélo permet également d'améliorer la qualité de l'air de nos villes, en écartant le risque de pics de pollution dus aux gaz d'échappements et aux particules fines. La Commission européenne a d'ailleurs enjoint récemment la France de respecter les engagements communs de 2008 sur la qualité de l'air.

La réalisation d'une passerelle « mobilité douce » est un pas en avant pour favoriser ces déplacements, et nous nous réjouissons de ce pas. Pour continuer dans cette logique, l'avenue des Arroutourous nous semble être une très bonne option de continuité pour relier le centre de la commune d'Idron aux aménagements déjà existants à Bizanos sur l'avenue Beau Soleil, et à Idron sur l'avenue du Béarn (la traversée de la route de Tarbes reste périlleuse).

Plus généralement, nous sommes très volontaires pour être consultés en amont des projets de rénovation ou de création de voie publique sur l'agglomération de Pau, afin d'apporter notre expertise de la pratique des déplacements en vélo. Car comme vous le savez sûrement, la loi Laure impose depuis 1998 de prévoir un aménagement cyclable dans tous ces projets.

**Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport**



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman
F-64000 PAU – Tél. 07 69 62 75 56
E-mail pau@fubicy.org, Web <http://fubicy.org/pau>
Association membre de la FUB
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

- Aménagement existant
- Aménagement prévu
- Continuité désirable



Sachez que nous aimerions beaucoup être consultés pour vous faire part de notre expérience de terrain qui a déjà été mise à profit pour des aménagements cyclables à Pau et dans les communes alentour.

Nous sommes conscients que chaque situation a ses particularités, liées à la largeur de voie disponible, le dénivelé, le trafic existant, etc. Dans la plupart des cas, nous préconisons l'aménagement de pistes cyclables séparées du flux motorisé et du trottoir réservé aux piétons. Seul ce type d'aménagement permet de sécuriser l'ensemble des usagers, y compris les plus vulnérables (notamment les enfants accompagnant leurs parents à bicyclette) et par là même d'encourager le développement de la pratique quotidienne du vélo et des autres modes de déplacement actifs.

Notre association existe depuis 2002 et compte aujourd'hui plus de 150 adhérents et parmi ceux-ci figurent des personnes très compétentes et expérimentées qu'il est tout à fait opportun de consulter lorsqu'il s'agit de modes de déplacement non motorisés. Nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur ces sujets.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Les administrateurs de l'association « Pau à Vélo »

Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 07 69 62 75 56

E-mail pau@fubicy.org, Web <http://fubicy.org/pau>

Association membre de la FUB

(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)